

CLAUDE BRIXHE

LE DIRECTIF DU VIEUX-HITTITE
ET SON ASCENDANCE INDO-EUROPEENNE

0. Dans le commentaire grammatical qui accompagne la récente réédition d'un texte vieux-hittite (Neu, 1974), la section qui, d'après son titre, est censée porter sur la morphologie du nom et de l'adjectif traite, en réalité, presque essentiellement de la syntaxe des cas. Cette attitude — un héritage de la tradition néo-grammaticienne — est souvent sous-jacente même chez ceux qui s'en défendent. Elle constitue incontestablement un obstacle majeur à une appréciation fonctionnelle exacte des langues anciennes ; car, s'en tenant à l'analyse des phénomènes de surface, elle implique une confusion entre le fait syntaxique et son expression morphologique, entre la fonction et sa réalisation¹. Par fonction, on entend la relation structurale entre un élément et l'ensemble ou une partie de l'énoncé² ; on peut, sans trop d'inconvénients, en donner une description logico-sémantique. La réalisation correspond naturellement aux moyens formels mis en œuvre par la langue pour la manifestation de la fonction. Dans les lignes qui suivent, on utilisera les caractères majuscules pour la désignation de la fonction et les caractères ordinaires pour celle du marqueur³.

I

1.1. Lorsqu'on aborde la syntaxe du hittite — dont le déchiffrement n'est pourtant pas récent —, on ne peut manquer d'éprouver une sensation pénible. On est d'abord surpris par la minceur des chapitres qui lui sont consacrés. Ainsi

(1) Cf., dans les ouvrages décrivant la syntaxe d'une langue ancienne, l'ambiguïté des termes « cas », « nominatif » ou « accusatif », qui, selon le contexte, sont pris dans une acceptation morphologique ou syntaxique.

(2) On pourra éventuellement parler de relation zéro pour les emplois hors syntaxe, voir *infra* § 3.2.

(3) Ainsi on dira que l'ablatif latin, seul ou associé à d'autres monèmes fonctionnels (les prépositions), sert à réaliser l'**ABLATIF**, l'**AGENTIF**, le **LOCATIF**, l'**INSTRUMENTAL** et le **COMITATIF**. J'utilisera les noms habituellement donnés aux cas. Pour les fonctions, j'emprunterai pour l'essentiel la terminologie de J. Lyons, qui correspond d'ailleurs fréquemment à l'usage traditionnel (*Linguistique générale*, trad. par F. Dubois-Charlier et D. Robinson, Paris 1970, p. 227 sqq.). + désignera une frontière de morphème, # une frontière de mot, V une voyelle, C une consonne.

Friedrich (1960) et Kammenhuber (1969) consacrent respectivement 9 et 8 pages à l'« emploi des cas »⁴. On est ensuite déconcerté par le caractère chaotique des données fournies. On est en particulier frappé par le flottement observé dans la description de la syntaxe du datif-locatif en vieux-hittite, où la présence, au singulier, d'un cas en *-a* (à côté d'un cas en *-i*) — sans parallèle dans les paradigmes des autres langues indo-européennes — semble avoir troublé les comparatistes. Les étiquettes casuelles varient d'un auteur à l'autre : pour Sturtevant (1964, p. 87 sq.) les cas en *-a* et en *-i* sont des datifs ; le cas en *-a* est donné pour un datif ancien et celui en *-i* pour un datif-locatif par Friedrich (*o.c.*, p. 44 sqq. et 121), tandis que pour Kammenhuber (*o.c.*, p. 193 sqq.) le cas en *-a* est un antique locatif et celui en *-i* un datif-locatif. Une hésitation identique apparaît dans l'identification des fonctions réalisées par ces morphèmes : selon Friedrich (p. 44) *aruna* signifie *dem Meere* ou *zum Meere*, alors que Kammenhuber (p. 204) propose de traduire cette même forme par *zum Meere* ou *im Meere*.

Le vocalisme du hittite, où *a* correspond à i.-e. **ə* ou **ɛ̄*, masque l'identité phonétique de l'ancêtre du morphème *-a* et ne fait qu'accroître l'embarras.

1.2. La question de ce cas en *-a* a été reprise naguère par E. Laroche (1970). Philologue, comparatiste, mais aussi authentique linguiste, il a su le tirer de son isolement et donner à nos recherches⁵ une orientation décisive.

Après Forrer, il montre la nécessité d'ajouter un huitième cas au paradigme nominal du vieux-hittite. Ce huitième cas n'a de morphème propre qu'au singulier (*-a*), puisqu'au pluriel⁶ lui correspond *-as*, qui sert aussi à la réalisation du DATIF et du LOCATIF⁷. Autant qu'on puisse dater les textes, les formes en *-a* n'apparaissent de façon régulière et cohérente qu'en vieux-hittite (en gros XVII^e-XV^e s.)⁸. Elles sont liées à la présence, dans la proposition, d'un verbe de mouvement (e.g. *pai-* « aller », *uwa-* « venir », *pessiya-* « jeter ») et le nom pourvu de cet affixe indique l'orientation du procès. Commun à tous les thèmes nominaux, le marqueur *-a* ne paraît se combiner qu'avec des substantifs correspondant à des concepts inanimés, quel que soit leur genre grammatical : termes se référant à la géographie, à la topographie (« ville », « ciel », « mer », « maison »...) ou à la division du temps, mots désignant un récipient, une partie du corps, un élément naturel (« eau », « feu »), etc.

D'après ses manifestations, le nouveau cas recouvre donc clairement le DIRECTIF. A la liste des cas du vieux-hittite, on devra ajouter un directif⁹.

(4) Aux paragraphes présents dans ces ouvrages généraux, il faudrait naturellement ajouter des études, parfois plus abondantes, mais dispersées et limitées à la langue d'un texte particulier, cf. e.g. Neu, 1974, p. 52-64.

(5) Sur l'histoire des recherches portant sur ce cas, voir E. Laroche, 1970, p. 22, et F. Starke, 1977, p. 25 sqq.

(6) En réalité, les attestations, au pluriel, du cas examiné ici semblent relativement rares, cf. Starke, *o.c.*, p. 125 (qui n'est cependant pas exhaustif).

(7) Étiquette neutre quant à la distinction espace/temps, la référence à l'espace ou au temps dépendant évidemment de la sphère sémantique à laquelle appartient le substantif concerné, cf. Lyons, *o.c.*, p. 230.

(8) Voir Laroche, *o.c.*, p. 23 sqq. ; Neu, *o.c.*, p. 59 sqq. ; Starke, *o.c.*, p. 28 sqq.

(9) Sous prétexte que le cas en *-a/-as* indique « nicht die Richtung, sondern vielmehr das Ziel der Verbalhandlung » et qu'il marque en quelque sorte « das Ergebnis eines Bewegungsablaufs », F. Starke (*o.c.*, p. 23) préférerait, avec H. A. Hoffner Jr, *Festschrift H. G. Güterbock*,

1.3. Ainsi, en vieux-hittite, le DIRECTIF a une marque autonome, au moins au singulier, et pour réaliser l'opposition STATIQUE : DIRECTIONNEL on avait donc la situation morphologique suivante :

STATIQUE	DIRECTIONNEL	
	+	-
datif-locatif	directif ¹⁰	ablatif
(<i>-i</i>)	(<i>-a</i>)	(<i>-az</i>)

Le directif paraît être limité aux [-animé]¹¹. Autrement dit, lorsque le procès est « orienté » vers un [+animé], celui-ci est senti comme un DATIF, qui, lui, est typiquement animé. En l'état actuel de nos connaissances, on peut dire qu'il y a distribution complémentaire des animés et des non-animés entre le DATIF et le DIRECTIF.

Le vieux-hittite a, par contre, déjà formellement neutralisé dans la déclinaison, au singulier comme au pluriel, l'opposition DATIF : LOCATIF. Au singulier, seul nombre où les faits sont à peu près clairs, on peut certes avec E. Laroche (*o.c.*, p. 44) invoquer, pour expliquer cette neutralisation, la confusion phonétique des signifiants : le datif i.-e. *-ei et les locatifs thématiques *-oi/-ei aboutissent, en effet, à -i dans les langues anatoliennes, rejoignant ainsi le locatif athématique *-i. Mais, si la langue a toléré ce télescopage, comme c'est le cas dans de très nombreux parlers, indo-européens ou non¹², c'est aussi en raison de la proximité occasionnelle des signifiés. Dans leur définition générale, DATIF¹³ et LOCATIF¹⁴ sont naturellement parfaitement distincts ; mais on sait que, comme pour chaque fonction, le sémantisme du nom et du verbe peut introduire de multiples nuances. Lorsque le substantif est un animé, « à qui ? » et « chez qui ? » sont parfois sémantiquement fort proches l'un de l'autre.

1.4. Quand on passe au hittite classique (Époque impériale), le cas en *-a* n'apparaît plus que de façon sporadique et peu cohérente « dans les secteurs les plus conservateurs de la tradition : formules juridiques, rédaction des fêtes royales, copie de rituels anciens »¹⁵. A la fin du XV^e siècle, il a donc vraisemblablement cessé d'appartenir à la langue parlée et désormais, comme c'était déjà le cas au pluriel, DATIF, LOCATIF et DIRECTIF ont une réalisation unique : *-i*. L'ancien morphème *-a* survit cependant :

Leyde 1974, p. 115, la dénomination de terminatif. En vérité, celle-ci est ambiguë dans la mesure où la fonction réalisée ici correspond à un « mouvement vers », non à un « aboutissement à », ce que pourrait laisser entendre le mot « terminatif ». Le terme « directif » paraît donc devoir être conservé.

(10) La même fonction pourra naturellement être réalisée par d'autres moyens, notamment par l'accusatif (rarement, cf. *infra* § 1.5) ou par des adverbes.

(11) Contrairement à l'opinion de Starke (1977, p. 44 sq. et 121 sq.), ce trait n'est pas une seconde fonction du cas, mais une contrainte lexicale inhérente à la fonction qu'il recouvre.

(12) En grec ancien et en français, par exemple. Sur la fréquence de certaines neutralisations, voir S. Starosta, *Langages*, p. 104 sqq.

(13) Cf. e.g. « être animé affecté par l'état ou l'action décrits par le verbe », C. J. Fillmore, « The Case for Case », in *Universals in Linguistic Theory*, ed. by E. Bach and R. T. Harms, Londres-New York 1968, p. 24 (voir J. M. Anderson, *Langages*, p. 23).

(14) Localisation spatiale ou temporelle (animée ou non-animée) de l'état ou de l'action désignés par le verbe.

(15) E. Laroche, 1970, p. 45 (cf. encore p. 23).

— dans la flexion des thèmes en *-i*, où *-iya*, l'ancienne finale du directif, a, en raison de sa clarté¹⁶, évincé la désinence *-i* de datif-locatif ;

— dans la finale de certains adverbes (préverbes/postpositions)¹⁷, anciennes formes nominales figées de directif, cf. *sara* « vers le haut », *arha* « vers le bord », *istarna* « entre », etc. ;

— dans le supin en *-anna*, ancien directif d'un nom d'action en *-atar*, employé avec les verbes indiquant un mouvement ou signifiant « donner, demander, vouloir »¹⁸.

Cette homophonie casuelle n'a rien de surprenant ; elle est fréquemment attestée (en français, par exemple : « aller/séjourner à Paris »). La cause doit en être cherchée dans les significés. On a vu *supra* (§ 1.3) que le DATIF pouvait apparaître comme la contrepartie animée du DIRECTIF, cf. encore les échanges latins entre datif et accusatif prépositionnel¹⁹. Les raisons structurales d'une neutralisation formelle de l'opposition DIRECTIF : LOCATIF ne sont pas moins évidentes, quand elle se produit. L'opposition STATIQUE : DIRECTIONNEL est, en effet, déjà exprimée par le sémantisme du verbe. Une opposition morphologique locatif : directif constitue donc une redondance. Après un verbe de mouvement, le DIRECTIF n'est pas en concurrence avec le LOCATIF ; par contre, il l'est avec l'ABLATIF. Pour les besoins de la communication, il apparaît donc plus important de maintenir formellement distincts le DIRECTIF et l'ABLATIF. L'opposition DIRECTIF : LOCATIF peut, en revanche, être formellement abolie sans que la clarté du message en souffre²⁰. Cette abolition représente même un fait d'économie linguistique. La réalisation, par un même morphème, de ces deux fonctions et du DATIF²¹ n'entraîne le plus souvent aucune ambiguïté, puisque le sémantisme du verbe, celui du nom, l'appartenance de ce dernier à la classe des animés ou des non-animés sont généralement des indicateurs de fonction suffisants.

1.5. Parmi les autres langues anatoliennes, seul le palaïte est attesté à la même époque que le vieux-hittite ; mais sa morphologie et sa syntaxe ne sont pas suffisamment claires pour qu'on puisse en tirer des arguments pertinents. En louvite, cunéiforme (XIV^e-XIII^e s.) et en louvite hiéroglyphique (XIII^e et surtout X^e-VIII^e s.) la syntaxe casuelle est identique à celle du hittite classique : les mêmes affixes réalisent DATIF, LOCATIF et DIRECTIF. Mais dans leur morphologie E. Laroche a mis en évidence la survivance du morphème *-a* (*o.c.*, p. 32)²². En outre, les supins hittites

(16) Voir Laroche, *o.c.*, p. 33.

(17) Sur les difficultés à identifier avec certitude la nature de l'emploi (adverbial, préverbal ou postpositionnel), voir maintenant Starke, 1977, p. 131.

(18) On trouvera le dossier chez Laroche, *o.c.*, p. 35 sqq.

(19) Cf. A. Ernout et F. Thomas, *Syntaxe latine*^a, Paris 1953, p. 69-70.

(20) Fillmore (*o.c.*, p. 25 sq.) refuse même l'existence d'un DIRECTIF parmi les fonctions universelles qui seraient présentes dans les structures sous-jacentes de chaque langue : « The list of cases includes L (locative), but nothing corresponding to what might be called directional. There is a certain amount of evidence... that locational and directional elements do no contrast but are superficial differences determined either by the constituent structure or by the character of the associated verb » (cf. encore F. Dubois-Charlier, *Langages*, p. 12).

(21) Sur la banalité d'une telle situation, voir Starosta, *Langages*, p. 109.

(22) Ajouter au dossier les faits lyciens : datif-locatif en *-ye* (thèmes en *-i* et en *-a*) et en *-a* (thèmes en *-a*), cf. E. Laroche, *BSL* 55 (1960), p. 164 ; G. Neumann, *Lykisch* dans *Altkleinasiatische Sprachen* (Handbuch der Orientalistik), Leyde 1969, p. 384 ; A. Heubeck, *Incontri Linguistici* 2 (1975), p. 82.

en *-anna* ont leur équivalent, avec fonction identique, dans les infinitifs en *-una* du louvite (cunéif. et hiér.) et en *-āne/-āna* du lygien (*ibid.*, p. 42).

De toute évidence, l'anatolien commun comportait donc, dans son système casuel, un directif, identifiable (au singulier, au moins) par un morphème qui lui était propre : *-a*.

On sait que dans les autres groupes dialectaux indo-européens le DIRECTIF est réalisé à date ancienne par l'accusatif, qui sert aussi à l'expression de l'OBJECTIF. On ne s'étonnera pas que l'accusatif, en hittite, recouvre essentiellement cette dernière fonction^{22a}. Pourtant on y signale quelques accusatifs directifs²³. Leur interprétation diachronique dépend évidemment de la solution apportée au problème posé par l'origine de *-a* : selon que le directif anatolien se révélera comme l'héritage d'un directif indo-européen ou comme une innovation anatolienne ayant évincé l'accusatif dans l'expression du DIRECTIF, les rares accusatifs directifs du hittite seront à considérer comme une ébauche²⁴ ou au contraire comme les restes d'une situation plus ancienne, identique à celle des autres groupes i.-e.

II

2.1. A ma connaissance, tous ceux qui se sont risqués à donner une étymologie au morphème *-a* l'ont expliqué par le datif i.-e. des thèmes en *-o-* (*-ōi)²⁵ et éventuellement aussi par celui des thèmes en *-ā* (*-āi)²⁶. La réaffectation d'un morphème à l'expression d'une autre fonction est chose banale et les affinités — reconnues *supra* — entre DATIF et DIRECTIF pourraient justifier celle dont on nous propose l'hypothèse ici. Pourtant, en admettant que *-ōi/-āi, en finale absolue, aient bien abouti à *-a* en anatolien (ce qui reste à prouver), on devrait s'étonner qu'aucune autre langue i.-e. n'ait fait semblable usage du (ou des) affixe(s) en question. Serions-nous en présence d'une innovation strictement anatolienne ?

E. Laroche²⁷ a eu le mérite de tourner résolument le dos à cette explication, de rejeter en passant une interprétation de *-a* par l'accusatif i.-e. en *-m/η, pour mettre le suffixe directif anatolien en relation avec la finale *-ō* de deux formations adverbiales du grec et du latin, qu'il tire ainsi de leur isolement :

(22a) Les syntagmes où figure un accusatif non objectif (e.g. les figures étymologiques) peuvent être ramenés à des imitations de constructions comprenant un verbe transitif accompagné d'un objet.

(23) Cf. Friedrich, 1960, p. 120 (où l'auteur se demande si ces emplois ne sont pas « alternativlich »), et *Die hethitischen Gesetze*, Leyde 1971, p. 93, 108, 115 (et n. 2) ; Kammenhuber, 1969, p. 200.

(24) Interprétation d'E. Laroche (*o.c.*, p. 45), qui parle d'une « timide ébauche d'accusatif de direction » (ébauche sans lendemain en hittite et sans parallèle dans les autres dialectes anatoliens ?).

(25) Cf. Sturtevant, 1964, p. 87 sq. ; H. Pedersen, *Hittitisch und die anderen indoeuropäischen Sprachen*^a, Copenhague 1948, p. 27 sq. ; Friedrich, 1960, p. 44.

(26) La possibilité d'une confusion en *-a* de ces deux affixes est évoquée par Kronasser, 1956, p. 101.

(27) *O.c.*, p. 46-48, où l'on pourra apprécier la qualité de sa problématique.

a. Le grec possède une série d'adverbes en *-ω²⁸* : ἀνω, κάτω, ἐσω/εἰσω, ἔξω, ὅπισ(σ)ω, πρόσ(σ)ω, πόρσω/πόρρω²⁹. A l'époque classique, ils réalisent le DIRECTIF et le LOCATIF ; mais la valeur directive semble être la plus ancienne. Pour l'origine de cette neutralisation, on se reportera, *supra*, au § 1.4.

b. Il existe en latin une catégorie, relativement abondante, d'adverbes en *-ō³⁰*, qui tous indiquent la direction : *quō?*, *eō*, *hōc*, *istō*, *islōc*, *islōrum* (<**islō-vorsum*), *illō*, *illōc*, *illōrsum*, *aliō*, *aliōrsum*, etc. A la liste donnée par E. Laroche (*I.c.*) il faut sans doute ajouter *porrō*. Certes, on rencontre bien *porod* sur une ciste de Préneste³¹ ; mais nous sommes, comme pour *rectēd* ou *suprād³²*, en présence de l'adjonction indue d'un *d* après la généralisation, dans la langue populaire, de la règle *d → Ø/V — #³³*. *Porrō* a incontestablement une valeur latine.

En outre, il convient probablement de joindre au dossier *hōc*, *istūc* et *illūc*, qui, doublets de *hōc*, *islō/istōc* et *illō/illōc*, n'ont pas encore reçu une interprétation satisfaisante³⁴. La fonction assumée par ces formes s'explique au mieux si l'on part d'un adverbe directif en *-ō* renforcé par deux particules bien connues dans le système déictique : **ī³⁵* et **ke*. N'a-t-on pas un conglomérat identique avec *haec < *hā+i+ke*, nom. fém. sing. ou nom.-acc. neutre plur. de *hic*? La réduction de **-ō+i+ke* à *-ūc*, avec intermédiaire *-oice*, ne semble pas devoir faire difficulté³⁶. Le succès de ces formes s'explique aisément : 1. par la tendance constante au renforcement des mots à valeur déictique ; 2. par le développement d'un système adverbial local, régulier, à quatre termes (*hōc*, *hinc*, *hāc*, *hūc*), tous caractérisés par le même phonème final ; 3, par le fait qu'à la différence de *hōc*, *islō/istōc*, *illō/illōc*, les adverbes en *-ūc* n'ont aucun homonyme dans le paradigme du pronom correspondant.

2.2. Le témoignage du groupe anatolien, du grec et du latin, c'est-à-dire de trois langues ou groupes parfaitement distincts et répandus sur des aires géographiquement non contiguës, semblerait donc nous inviter à poser l'existence, au moins dans une partie de l'indo-européen, d'un morphème *-ō* réalisant le DIRECTIF. L'on voit immédiatement dans quel sens répondre aux questions posées à la fin du § 1.5, à propos du directif hittite et des quelques emplois latifs de l'accusatif.

(28) Bibliographie de la question chez Schwyzer, *Griech. Gr.* I, Munich 1939, p. 550.

(29) Etymon différent de celui de πρόσ(σ)ω? Probablement pas, si l'on en croit P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque* III, Paris 1974, p. 929 et 942 (opinion différente chez Schwyzer, *o.c.* II, Munich 1950, p. 505, n. 8).

(30) Comme le souligne E. Laroche (*o.c.*, p. 47), certains d'entre eux (cf. aussi gr. ἐσω / εἰσω) sont de création relativement récente : ils se sont développés à partir d'un petit noyau de formes importantes (par la fréquence de leur emploi), qui avaient conservé une valeur directive.

(31) A. Ernout, *Recueil de textes latins archaïques*², Latin 1957, p. 33, n° 57.

(32) Voir P. Monteil, *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*, Paris 1970, p. 163 et 170.

(33) Interprétation socio-linguistique de cet ajout chez W. Dressler, *BSL* 68 (1973), p. 134.

(34) Voir la petite bibliographie fournie par M. Leumann, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, nouvelle édit., Munich 1977, p. 483 (on y ajoutera Monteil, *o.c.*, p. 109 et 162).

(35) On donne généralement ce *i* pour long ; mais il était bref à l'origine (malgré gr. οὐτοσ-ī), comme on le verra plus loin.

(36) ū est l'un des traitements attendus pour *oi* en position initiale ou intérieure, cf. **coisa > cūra* et **commoinis > commūnis*, voir Leumann, *o.c.*, p. 60 sq., et Monteil, *I.c.*

La non-identification d'un correspondant pluriel de cet affixe n'a pas lieu de nous inquiéter : les faits examinés ici peuvent fort bien nous reporter à une époque où le paradigme indo-européen ignorait encore l'opposition singulier : pluriel³⁷.

2.3. Malgré l'apparente clarté de la situation, nous ne sommes cependant peut-être pas arrivés au terme de l'enquête. On sait que *ō* n'appartient pas au système vocalique du proto-indo-européen : lorsqu'on le rencontre à l'occasion d'une reconstruction, il résulte toujours de la contraction de deux voyelles (e.g. **o+o*, **o+e...*) ou d'une voyelle et d'une laryngale (**e+H₃*, **o+H_{1/2/3}*, etc.). D'autre part, le *-ō* auquel nous sommes parvenus ressemble trop au morphème homophone reconnu comme marque de l'INSTRUMENTAL pour que nous négligions cette similitude.

Classer, avec Schwyzer (*o.c.* I, p. 550), les adverbes grecs du type ἔξω parmi les anciens instrumentaux est à n'en pas douter une absurdité. Certes les monèmes fonctionnels (désinences, post- ou prépositions) peuvent changer d'affectation, restreindre ou amplifier leurs emplois ; mais ces mutations ne se font jamais sans égards aux fonctions : les affinités sémantiques que celles-ci ont entre elles sont déterminantes. Quel lien y aurait-il entre DIRECTIF et INSTRUMENTAL?

Si, au contraire, on reporte les finales de κάτω et οὗτω à une époque où *-ō* n'était affecté exclusivement à la réalisation d'aucune des deux fonctions, mais était capable, seul ou avec des particules, de les exprimer toutes deux, le problème prend une autre dimension.

2.4. Sans formuler ainsi les faits, c'est dans cette direction que nous entraîne W. P. Schmid (1973). Il perçoit les défauts de l'analyse traditionnelle des systèmes casuels : elle consiste « à trouver les formes et à associer des fonctions casuelles aux différentes formes... (alors qu') il serait plus intéressant de partir de la fonction ou plus exactement d'un cadre descriptif comportant un système de fonctions possibles pour voir comment telle fonction est exprimée dans la langue en question »³⁸. C'est ce qu'essaie de faire Schmid (p. 292-294). Mais il a le tort de nous proposer un cadre logico-syntaxique dont l'abstraction confine à l'obscurité. De façon plus claire et plus immédiatement accessible, on pourra sans danger diviser, comme le veut Tesnière, les constituants nominaux ou pronominaux de la proposition en *actants* (les compléments obligatoires) et *circonstants* (les compléments facultatifs)³⁹. Pour ces circonstants, utilisons les désignations traditionnelles, reflets de définitions sémantiques : LOCATIF, DIRECTIF, INSTRUMENTAL⁴⁰, COMITATIF. Cette liste, à laquelle j'ajouterais volontiers le DATIF^{40a}, n'a pas la prétention d'être exhaustive et peu importe

(37) Sur l'apparition relativement tardive du pluriel dans la flexion nominale indo-européenne, voir E. Laroche, *RHA* 23 (1965), p. 41 ; A. Martinet, 1972, p. 13 (n. 1), et 1975, p. 102 (n. 1).

(38) F. Dubois-Charlier, *Langages*, p. 10.

(39) *Éléments de syntaxe structurale*², nouveau tirage Paris 1969, p. 102 et 125. Ce classement, satisfaisant sur le plan théorique et suffisant ici, ne résoud évidemment pas tous les problèmes pratiques posés par une langue particulière.

(40) Étiquette neutre quant à la distinction instrument/manière, cf. *supra* n. 7.

(40 a) Le DATIF est en réalité à cheval sur les deux catégories de constituants : actant dans « je le lui donne », circonstant dans « je le fais pour lui ». Mais, en raison de ses affinités sémantiques avec certains circonstants, il apparaît très souvent comme solidaire des circonstants, d'où, en indo-européen et ailleurs, la fréquente neutralisation formelle des oppositions DATIF : DIRECTIF, DATIF : LOCATIF... (cf. e.g., hors de l'indo-européen, la désinence turque *-e/-a* et la préposition accadienne *ana*, qui réalisent DATIF et DIRECTIF).

ici que les fonctions qu'elle contient soient considérées comme partie d'un ensemble universel fini et inné⁴¹ ou comme devant leur fréquence au fait que « tous les hommes ont en commun d'être des hommes et d'être nés sur la même planète », ce qui implique confrontation à une expérience commune et, dans les langues, « certains parallélismes oppositionnels »⁴².

Le cadre ainsi défini devrait permettre de donner leur pleine valeur aux résultats de Schmid.

2.5. Cet apport peut se ramener à une double constatation (p. 295-298 et 299) :

a. Une enquête à travers les langues baltiques (et accessoirement les langues slaves) montre que les avatars de *-ō*, seuls ou en combinaison, servent à réaliser le DIRECTIF, le LOCATIF, l'INSTRUMENTAL et l'ABLATIF.

b. La reconstruction de la flexion nominale indo-européenne donne au singulier, pour les thématiques, **-ōi* comme désinence de datif et **-ōd* comme marque de l'ablatif⁴³. Or le rapport de **-ō* à **-ōi* ou **-ōd* a tout l'air d'être celui d'une forme de fondation à une forme fondée⁴⁴. On peut donc raisonnablement supposer que la forme de base (**-ō*) a été un jour investie de toutes les valeurs de **-ōi* et **-ōd*, qui en dérivent.

Ainsi Schmid nous met en présence d'une situation antérieure à celle qui nous est généralement présentée comme proethnique : nous découvrons un morphème largement polyvalent, susceptible de réaliser une partie notable des circonstants, probablement tous les circonstants sauf le LOCATIF⁴⁵.

Une telle polyvalence n'est pas insupportable pour la langue. Elle est plutôt inférieure à celle, par exemple, du monème fonctionnel français *à*, qui, outre la relation de nom à nom, sert à exprimer : le DATIF (« je donne à Pierre »), le LOCATIF (« je suis à Paris »), le DIRECTIF (« je vais à Paris »), l'INSTRUMENTAL (« fait à la main », « vivre à sa guise »), l'AGENTIF (« mangé aux mites », « je l'ai entendu dire à = par mon père »), l'OBJECTIF (« songer à quelque chose »). L'ambiguïté est évitée par le sémantisme du circonstant, celui du verbe, la situation, etc. La syntaxe est beaucoup moins dépendante de la morphologie qu'on ne le croit souvent. De plus, on sait que, si un même morphème peut réaliser plusieurs fonctions, l'inverse est également vrai. Pour les circonstants en question, il a pu exister, à côté de **-ō*, d'autres moyens d'expression que la reconstruction ne nous permet pas d'appréhender. Enfin, **-ō* était éventuellement accompagné de particules (semblables à celles qui vont s'agglutiner à lui pour fournir **-ōi* et **-ōd*), qui en précisaien l'emploi⁴⁶.

(41) Sur cette attitude, voir *Langages*.

(42) A. Martinet, 1972, p. 21.

(43) Cf. e.g. O. Szemerényi, *Einführung in die vergleichende Sprachwissenschaft*, Darmstadt 1970, p. 171.

(44) Sur ces notions, que n'utilise pas Schmid, mais qui me semblent tout à fait adéquates ici, voir J. Kurylowicz, *L'apophonie en indo-européen*, Wrocław 1956, p. 5 sqq.

(45) On verra plus loin comment cette fonction pouvait être alors exprimée. Là où l'affixe *-ō* présente une valeur locative (à côté d'une valeur directive), nous avons affaire à une neutralisation formelle diachronique (sur ses causes structurales, cf. *supra* §§ 1.4 *in fine* et 2.1 a).

(46) Indispensables, par exemple, pour distinguer, après un verbe de mouvement, l'ABLATIF du DIRECTIF. En remontant le temps, la reconstruction donne trop souvent l'impression d'aller vers des faits de plus en plus simples pour que ces remarques ne méritent pas d'être faites.

2.6. Le morphème **-ō*, formellement identifié depuis longtemps, a été, depuis longtemps également, reconnu comme le produit d'une contraction de la voyelle thématique *-o* et de l'affixe **-e*. Ce même **-e*, réputé lui aussi marque d'instrumental, était ajouté directement au thème dans la flexion des athématiques, ce qui nous conduit à la situation suivante :

thématiques	athématiques
<i>-o + e</i>	<i>— C + e</i> ⁴⁷

On peut supposer qu'ici et là **-e* a connu la même polyvalence fonctionnelle, sans que les langues historiquement attestées en aient, semble-t-il, gardé le souvenir pour les athématiques.

**-ō* est donc un morphème d'origine thématique, qui a été (en hittite et en grec notamment) exporté hors de sa sphère primitive.

On sait que l'affixe **-e* pouvait, dans la déclinaison thématique, s'ajouter à une voyelle thématique de timbre *e*, d'où **-ē* après contraction. On doit s'attendre à ce que **-ē* ait joué les mêmes rôles que **-ō*. Notre attente n'est pas déçue, si l'on en juge par le sens des adverbes grecs en *-η* du type d'*ἀμαρτή* (« en même temps », hom.), *αἰή* (« toujours », tar.), *τεδε* (« ici », még., thér.), *hόπτε* (« comme », lac.), *ὅπε* (« où », Gortyne), ... Schwyzer⁴⁸ leur reconnaît les valeurs instrumentale (manière), locative ou directive (rare, semble-t-il). Comme pour les adverbes en *-ω* vus *supra* (§ 2.1 a), les emplois locatifs devraient être secondaires.

III

3.1. La faiblesse d'une reconstruction touchant la préhistoire de l'indo-européen tient souvent à l'absence de perspectives spatio-temporelles : ou l'on présente un fait isolé ou l'on jette pêle-mêle des données qui n'ont jamais coexisté. Or, si à très haute époque, il est généralement très difficile, sinon impossible, d'appréhender les variations dialectales, il est en revanche souvent possible de lier le trait découvert à d'autres traits contemporains et ainsi de reconstituer au moins partiellement le système auquel il appartenait. C'est ce que je vais tenter de faire pour le cas en **-e*.

3.2. On donne comme morphèmes i.-e. du LOCATIF **-oi/-ei* pour les thématiques, **-i* pour les athématiques. Si l'on applique à ces affixes le même raisonnement que *supra* à **-ōi* (en face de *-ō*), on s'aperçoit que la forme de fondation est cette fois le thème nu. Celui-ci, au moins pour les noms correspondant à un concept spatial ou temporel, a dû jouer le même rôle que, plus tard, le thème élargi par la particule *i*.

Nous sommes alors peut-être bien à l'époque où A. Martinet suppose une opposition entre un thème en *-s*, réalisant l'AGENTIF, et un thème nu⁴⁹. Nous aurions donc le subsystème suivant :

<i>— +s (-o+s ; -C+s)</i>
<i>— +Ø (-o/e+Ø ; -C+Ø)</i>
<i>— +e (-o/e+e ; -C+e)</i>

(47) Formule valable, notons-le, pour les thèmes à laryngale (e.g. les futurs thèmes en *-ā*).

(48) O.c. I, p. 550. Un approfondissement de l'enquête à travers les dialectes grecs me semble souhaitable pour préciser les emplois de certaines formes.

(49) 1975, p. 88 sqq. et 102 sqq. ; voir encore, pour le cas en *-s*, 1972, p. 13.

Comme le souligne Martinet, le thème nu était capable d'assumer bien des emplois :

a. Non marqué, il pouvait naturellement réaliser les fonctions non syntaxiques, celles qui n'impliquent « aucune relation spécifique (du) terme avec le reste de l'énoncé »⁵⁰. On pense naturellement au VOCATIF, mais aussi au NOMINATIF. Le hittite conserve de beaux restes de cette situation. On le voit, en effet, utiliser le thème nu (le « cas absolu » des hittitologues) pour la simple « nomination » d'un personnage, par exemple au début du texte d'Anitta, où ^mAnitta n'est pas accompagné d'un prédicat⁵¹. Dans l'expression « du nom de... », l'anthroponyme qui précède l'accadogramme ŠUM-ŠU « son nom » est au thème nu : ^tMamas DUMU-SAL-ZU ^tSausgatti ŠUM-ŠU « la fille de Mamma, du nom de Sausgatti»⁵².

b. C'était le thème nu qui apparaissait « pour les relations syntaxiques si fondamentales qu'elles ne semblaient pas réclamer d'être signalées expressément »⁵³ : OBJECTIF (au sens large : sujet des verbes intransitifs, objet des verbes transitifs)⁵⁴, relation de nom à nom⁵⁵.

c. On connaît les affinités que certains noms ont, en raison de leur sémantisme, avec certaines fonctions⁵⁶. Ces affinités sont parfois telles que la fonction n'a pas besoin d'être exprimée. Cela est particulièrement vrai pour les substantifs qui appartiennent conceptuellement à la sphère spatio-temporelle (cf. en français « ce matin un accident s'est produit rue des Lilas »). Le thème nu pouvait donc réaliser le LOCATIF. De ce trait aussi le hittite a gardé plus que des traces, cf. *lagan* « terre, sur la terre », *nebis* « ciel, dans le ciel », *lammar* « instant, à l'instant »⁵⁷. Le même phénomène est illustré par d'autres langues (cf. grec *ἡμέρα* « jour, de jour »). Nous sommes en présence de ce qu'avec une perspective différente Benveniste appelle le « cas indéfini »⁵⁸. L'indo-européen s'étant donné par la suite un morphème spécifique pour l'expression du LOCATIF, c'est évidemment dans les formations adverbiales, surtout, qu'il faut chercher le souvenir de cet emploi du thème nu.

3.3. En cette période où la flexion se constitue, le substantif, quand il est circonstant, connaît donc deux formes : le thème nu (LOCATIF) et le thème élargi

(50) A. Martinet, 1972, p. 10. Sur ces emplois « hors syntaxe », voir aussi p. 12, 13 et 20 sq.

(51) Voir Neu, 1974, p. 10 et 52 sq., où l'on trouvera d'autres exemples avec — dans un cas au moins — extension du thème nu à un emploi (agentif) de sujet.

(52) Cf. E. Laroche, *Athenaeum* 1969 (= *Studi P. Meriggi*), p. 173. Voir encore H. Eichner, *Untersuchungen zur hethitischen Deklination*, Diss. Erlangen 1974, p. 46-48 (l'auteur ne paraît pas savoir ce qu'est un emploi hors syntaxe : il pense que la non-omissibilité du terme est nécessairement la marque d'une fonction syntaxique). Notons que les raisons qui font utiliser ici le thème nu autorisent le latin à utiliser le nominatif dans les syntagmes du même type, cf. *cognomen habuit Corvinus* « il avait pour surnom Corvinus » (Ernout-Thomas, o.c., p. 13).

(53) Martinet, 1975, p. 102.

(54) D'où le nominatif-accusatif sing. des neutres athématiques.

(55) D'où la forme du premier membre des composés. L'existence en hittite de tours tels que DUMU ^mPithana « fils de Pithana » (Neu, o.c., p. 54 sq.) doit être syntaxiquement interprétée comme un accadisme (Friedrich, 1964, p. 173 sq.) ; mais, comme le souligne E. Laroche (*l.c.*), « le procédé n'a pu pénétrer dans les habitudes des scribes hittites que parce qu'il existait précédemment dans la langue un tel thème d'absolu ».

(56) Cf., en nahuatl, les liens particuliers entre toponymes et LOCATIF, voir B. Pottier, *Linguistique générale*, Paris 1974, p. 119.

(57) Voir Laroche, 1970, p. 43 sq.

(58) *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris 1935, p. 87 sqq., où l'on trouvera des exemples empruntés à d'autres langues.

par *-e (autres fonctions). Si l'INSTRUMENTAL, le COMITATIF ou le DATIF étaient le plus souvent identifiables grâce au sémantisme du nom, l'opposition ABLATIF : DIRECTIF (— : +) avait sans doute, comme je l'ai déjà suggéré, besoin de formes différenciées, soit par l'adjonction d'une particule au cas en *-e (ce *-e étant lui-même une ancienne particule), soit par la substitution à *-e d'une autre particule. C'est ainsi qu'on voit apparaître, à côté du cas en *-e, un cas en *-m, pour la réalisation du DIRECTIF⁵⁹. A ce stade, on a donc chez les thématiques trois finales parallèles, constituant un sous-ensemble à structure parfaitement claire : *-o, *-o+m, *-o+e (ou *-e+e), C'est peut-être à la faveur de la rupture de ce parallélisme, entraînée par la contraction *-o+e > *-ō (*-e+e > *-ē), que le nouveau cas va reléguer *-ō dans un rôle secondaire en tant que marque du DIRECTIF. Il rencontrera par la suite le thème nu pour donner naissance à l'accusatif des langues indo-européennes, réalisant le DIRECTIF et l'OBJECTIF⁶⁰.

A présent, pour les circonstants la situation est la suivante :

LOCATIF	+Ø
DIRECTIF	+m/η
	-ō, -ē/+ě (accessoirement)
DATIF	
INSTRUMENTAL	
COMITATIF	
ABLATIF	{ -ō, -ē/+ě

La suite n'est que l'histoire de la fusion de ces formes en *-ō (*-ē, *-ě) et de particules enclitiques postposées, déjà spécialisées ou non, créant ainsi des morphèmes affectés à la réalisation d'une unique fonction ou de simples doublets formels, qui, selon un processus bien connu, vont au fil du temps se différencier fonctionnellement.

La particule *i, qui devait depuis longtemps accompagner fréquemment le thème nu dans l'expression du LOCATIF, s'amalgame avec lui pour aboutir au locatif historique : *-oi/-ei (thématiques), *-i (athématiques).

Cette même particule s'unit à l'ancien cas en *-e (à présent *-ō pour les thématiques, *-ě pour les athématiques) et fournit le datif que nous connaissons, en *-ōi⁶¹ ou *-ei selon le thème.

Enfin, une particule *t ou *d⁶² ajoutée à *-ō (ou *-ě) donne naissance à un morphème qui réalise l'ABLATIF dans la plupart des langues. Mais le hittite, auquel il donne un instrumental, nous montre que le nouvel affixe a dû passer par une phase d'indifférenciation fonctionnelle, avant d'être affecté le plus souvent à l'ABLATIF, mais localement à l'INSTRUMENTAL et au COMITATIF.

-ō (-ē, *-ě), en tant qu'expression du DIRECTIF, n'appartient désormais plus au paradigme ; on ne le rencontre plus, avec cette valeur, que dans des formes figées (adverbalisées). Dans la flexion, il a été affecté à l'INSTRUMENTAL et au COMITATIF.

(59) Sur l'antériorité de la valeur lative de ce cas, voir Martinet, 1975, p. 103.

(60) Autres manifestations des affinités entre OBJECTIF et DIRECTIF chez Martinet, *l.c.* (espagnol), et Pottier, *o. c.*, p. 130 (quechua).

(61) Ce morphème ne serait donc pas à analyser en *-ō+ei, comme on le fait habituellement, mais en *-ō+i.

(62) Comme le remarque Schmid (1973, p. 298), le *d* de lat. *lupōd* peut fort bien remonter à *t.

La raison de cette affectation est évidente : face à *-ōi (-ei) ou *-ōd (*-ēd, *-ēd), *-ō/*-ě représente la forme non marquée ; or le COMITATIF, auquel l'INSTRUMENTAL est toujours casuellement associé en indo-européen⁶³, est, de tous les circonstants, le moins chargé sémantiquement. Son affinité avec la coordination est bien connue⁶⁴. On a donc lié la forme la plus légère à la fonction la plus légère.

3.4. Dans les lignes précédentes, j'ai invoqué l'existence d'un certain nombre de particules. Il est probable que, dialectalement ou non, d'autres associations ont eu lieu, d'autres amalgames se sont produits, qui n'ont pas laissé de traces.

Ces particules, au départ emphatiques et rarement fonctionnelles, ont dû à leur caractère enclitique et à la fréquence du contact avec le nom de fusionner avec lui.

On connaît l'origine d'au moins une d'entre elles : *i, primitivement forme anaphorique du démonstratif/anaphorique *e-/o-⁶⁵. Le morphème *-e aurait-il été puisé à la même source ? Devrait-on voir en *-m ou *-t/-d d'anciennes formes pronominales au degré réduit⁶⁶ ? Nous travaillons ici sur un signifiant trop mince pour qu'une hypothèse ne soit pas risquée.

IV

4. En guise de conclusion, on peut maintenant répondre aux questions posées supra § 1.5. Si les hypothèses développées ci-dessus sont exactes, le directif anatolien en -a n'est pas l'héritier d'un directif indo-européen, puisque l'indo-européen n'a jamais eu de directif, c'est-à-dire de morphème affecté exclusivement à l'expression du DIRECTIF.

Nous sommes en présence d'une innovation anatolienne, correspondant à une tentative non pour redonner, mais pour donner une forme spécifique au DIRECTIF. Il s'agit là d'une initiative comparable à celles qu'ont connues d'autres langues i.-e., le grec par exemple, qui au moins dialectalement possède à l'époque mycénienne un authentique directif, formé par l'adjonction de la particule -δε (d'origine pronominale !) à la forme de l'accusatif⁶⁷.

Cette création n'a pu se faire qu'à partir d'un groupe d'adverbes en -a (<*-ō), dont la valeur directive remontait à l'époque où *-ō était encore fonctionnellement indifférencié.

Jusqu'alors l'accusatif jouait en anatolien les mêmes rôles que dans les autres langues i.-e. ; le nouveau cas va l'évincer de la fonction directive et les quelques accusatifs latifs recensés en hittite sont non pas l'amorce — sans lendemain — d'une situation nouvelle, mais les résidus d'une étape dépassée.

(63) Ce qui n'exclut évidemment pas que telle langue essaie de différencier les deux fonctions par l'adjonction d'un second monème fonctionnel, cf. l'opposition latine *gladiis* : *cum gladiis*.

(64) Cf. Pottier, o.c., p. 127 sq. (où SOCIATIF = COMITATIF).

(65) Cf. E. Benveniste, *Studi Baltici* 3 (1933), p. 126. C'est ce même *i qu'on rencontre associé à des mots déictiques ou dans le système désinentiel du verbe.

(66) A la lecture de l'article consacré naguère par F. Bader aux particules pronominales i.-e. (*BSL* 68, 1973, p. 27 sqq.), on pourra mesurer le nombre de pronoms non personnels que l'indo-européen a « consommés » au cours de sa très longue histoire.

(67) Nombreux exemples chez Homère encore, quelques formes figées en grec classique, cf. M. Lejeune, *Mémoires de philologie mycénienne* II (1971), p. 253 sqq. Un syntagme tel que ὅδε δόμοδε (hom.) semblerait indiquer que -δε fonctionnait non comme postposition, mais comme affixe flexionnel.

BIBLIOGRAPHIE

- Friedrich Joh., 1960 : *Hethitisches Elementarbuch*² I, Heidelberg.
 Kammenhuber An., 1969 : *Hethitisch...* dans *Allkleinasiatische Sprachen* (Handbuch der Orientalistik), Leyde, p. 119-357.
 Kronasser H., 1956 : *Vergleichende Laut- und Formenlehre des Hethitischen*, Heidelberg.
Langages : « La grammaire des cas », *Langages* 38 (juin 1975).
 Laroche E., 1970 : *RHA* 28, p. 22-49.
 Martinet A., 1972 : *La linguistique* 8 (1972/1), p. 5-24.
 Martinet A., 1975 : *Évolution des langues et reconstruction*, Paris.
 Neu E., 1974 : *Der Anitta-Text* (= *StBoT* 18), Wiesbaden.
 Schmid W. P., 1973 : *Festschrift Heinrich Otten*, Wiesbaden, p. 291-301.
 Starke F., 1977 : *Die Funktionen der dimensionalen Kasus und Adverbien im Althethitischen* (= *StBoT* 23), Wiesbaden.
 Sturtevant E. H., 1964 : *A Comparative Grammar of the Hittite Language*², second tirage, New Haven.